

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

DIVERS

FC07254



Maître Lesly MIROITE
Rue Pierre Chalon l'Houézel Dampierre
97190 GOSIER
CONTACT : Julien ALEXIS
Tél: 0590 84 55 46 Fax: 05.90.84.55.45
guadeloupe@ajassocies.fr

Par jugement du 08 Juillet 2021, la SELARL AJASSOCIES, prise en la personne de Lesly MIROITE, Administrateur Judiciaire Associée, demeurant Rue Pierre Chalon l'Houézel Dampierre, 97190 Pointe à Pitre a été désigné en qualité de Mandataire ad'hoc avec pour mission de répartir le boni de liquidation de la SCI ALPINIA, Société civile au capital social de 7 622.45 €, dont le siège social est situé à BOUIL-LANTE (97125) - SISE C/O SIC HIBISCUS FUSCHIA DOMAINE DE MALENDURE - MORNE TABARE PIGEON, immatriculée au RCS de Pointe à Pitre sous le numéro 392 878 591

MARCHÉ PUBLIC

FC07256



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Région Guadeloupe.
Correspondant : M. le président du conseil régional, hôtel de Région avenue Paul Lacavé - petit Paris 97100 Basse Terre
Courriel: dcp-region@regionguadeloupe.fr
Adresse internet: <http://regionguadeloupe.fr>
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://eguadeloupe.com>
Objet du marché : **assistance au pilotage des études de courantologie et de bathymétrie - stratégie sargasses.**
Lieu d'exécution : Guadeloupe et ses dépendances.
Caractéristiques principales : Il s'agit d'assurer une mission d'assistance au pilotage des études de courantologie et de bathymétrie lancées par la collectivité régionale. Le prestataire aura pour mission la maîtrise des délais et de la qualité des livrables
Refus des variantes.
Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.
Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : la prestation sera financée sur le budget propre de la collectivité. Le paiement s'effectue avec les règles de la comptabilité publique, selon les dispositions du décret 2018-1075 du 5/12/2018, portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique. Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. En cas de retard, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au

cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due dès le premier jour de retard. Le mode de règlement est le mandat administratif.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.
Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique ;

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupe (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif

Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 55 % ;
- prix : 45 %.

Type de procédure : procédure adaptée.
Date limite de réception des offres : **06 novembre 2023, à 12 heures.**

Délai minimum de validité des offres : 210 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : **2023PA0065.**

Renseignements complémentaires :
Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Tribunal administratif de Guadeloupe, 6, Rue Victor Hugues, 97100 Basse Terre, tél.: 05-90-41-45-38, télécopieur : 05-90-81-96-70, adresse internet : <http://www.guadeloupe.tribunal.fr>

Mots descripteurs : Etude.
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 06 octobre 2023

Le président du Conseil Régional
Ary CHALUS

contact@leprobant.fr

Une annonce légale

à publier

en Guadeloupe ?

Simple Facile

Paiement sécurisé

Votre attestation immédiatement dans votre boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

www.leprobant.fr